

VERSO ENERGY est lauréat de l'appel à projets France 2030 « CARB AERO (FEED) »



Photo : Philippe TABAROT, ministre des Transports, et Xavier CAITUCOLI, président de Verso Energy

Paris, le 23 avril 2025 – Le projet « DEZiR » de Verso Energy est retenu dans le cadre de l'appel à projets « CARB AERO (FEED) du plan « France 2030 ». Ce projet de production de carburant d'aviation durable de synthèse contribuera directement à la décarbonation du secteur aérien français et européen.

Ce soutien de l'Etat témoigne de la qualité technique et l'ambition industrielle des projets de Verso Energy, qui visent à produire un carburant d'aviation de synthèse durable (e-SAF) à partir de CO₂ exclusivement biogénique, pour réduire l'empreinte carbone du transport aérien. Comme les autres projets e-SAF de Verso Energy, le projet « DEZiR » (pour « Décarbonation Seine Eure et Zone industrielle de Rouen ») s'inscrit pleinement dans les priorités du plan « France 2030 », qui entend renforcer la souveraineté énergétique de la France et contribuer à la réindustrialisation du pays.

Implanté en Normandie sur les communes de Petit-Couronne (Seine Maritime) et Alizay (Eure), le projet « DEZiR » produira jusqu'à 81 000 tonnes d'e-SAF par an, qui remplaceront du kérozène d'origine fossile et permettront d'éviter l'émission de plus de 5 millions de tonnes de CO₂ sur une durée d'exploitation de 25 ans, tout en générant d'importantes retombées économiques pour le territoire avec notamment la création de 250 emplois directs et indirects.

Verso Energy : une ambition nationale structurée autour de quatre projets e-SAF

Le financement obtenu permettra de mener une étude d'ingénierie (« FEED »), étape structurante pour la concrétisation du projet. Dans une logique de répliquabilité industrielle, cette étude servira également de socle technique aux trois autres projets e-SAF portés par Verso Energy sur le territoire national : ReStart (Landes), LiCHEN (Haute-Vienne / Charente) et Ep'HyNE (Vosges).

Dans cette perspective, Verso Energy s'appuie sur un partenariat majeur avec Technip Energies (au travers de sa filiale Rely) pour développer une plateforme standardisée de Methanol-to-Jet, conçue pour permettre de dupliquer ce modèle sur l'ensemble de ses projets, et contribuer ainsi à l'émergence d'une filière française de production de carburants de synthèse.

Mettant en œuvre son modèle innovant d'énergéticien intégré, Verso Energy alimentera ses projets avec de l'électricité produite par ses capacités de production d'électricité renouvelable. L'objectif est de bâtir des capacités industrielles compétitives, répondant ainsi aux besoins des compagnies aériennes dès 2030, en phase avec les exigences européennes du règlement ReFuelEu Aviation.

« La France dispose d'atouts sans équivalents pour être un leader mondial de la production de carburants de synthèse et répondre non seulement à la demande domestique mais également à la demande de nombreux autres marchés. Nous sommes très heureux du soutien de France 2030 qui témoigne de l'ambition de notre pays de se donner les moyens de saisir cette opportunité et d'en faire l'un des axes majeurs de notre réindustrialisation, de notre souveraineté énergétique, et de la décarbonation de notre économie » déclare Antoine Huard, directeur général et co-fondateur de Verso Energy.

A propos de Verso Energy :

Fondée en 2021 par Xavier Caïtucoli et Antoine Huard, Verso Energy est un acteur intégré de la transition énergétique, de l'électricité verte aux carburants de synthèse, pour rendre possible un mix énergétique décarboné avec une forte part d'énergies renouvelables. Outre l'activité d'énergie renouvelable électrique, Verso Energy développe et a vocation à opérer des actifs de production d'hydrogène vert au service de clients industriels, et des usines de productions de molécules de synthèse pour décarboner les secteurs de l'aviation et du transport maritime. Basée à Paris, Verso Energy a des bureaux à Marseille, Bordeaux, Lyon, Toulouse.

En savoir plus : <https://verso.energy/>

Contact presse : Stéphanie LEFEBVRE – OUSTRY (slefebvre@aromates.fr, +33 6 11 47 48 83)

A propos de France 2030 :

- ✓ **France 2030 traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **France 2030 est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- ✓ **France 2030 est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **France 2030 est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance, et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

En savoir plus : www.france2030.gouv.fr